



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbe Polizei GePoA

Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77
www.fr.ch/spoco

—

Courriel : pocco@fr.ch

Demande d'autorisation de véhicule de taxi (art. 194 Lmob)

Données du véhicule utilisé (un formulaire par véhicule)

Numéro de plaque du véhicule (p. ex. **FR 194208**) : _____

Le véhicule est équipé de :

Taximètre : (copie du dernier procès-verbal de contrôle)

Enseigne lumineuse de taxi : (copie certificat conformité)

Tachygraphe : (copie certificat conformité)

Chauffeur :

ce véhicule est conduit par le chauffeur disposant de la carte de taxi numéro : _____

ce véhicule est conduit par les chauffeurs de taxis disposant des cartes de taxi numéros :

1) _____ 2) _____ 3) _____

4) _____ 5) _____ 6) _____

Documents à fournir :

1. Une copie de la carte grise du véhicule mentionnant **sous le code 17 « Transport professionnel de personnes »** ;
2. Une copie du dernier procès-verbal de contrôle du taximètre ;
3. Une copie du certificat de conformité de l'enseigne lumineuse ;
4. Une copie du certificat de conformité du tachygraphe ;
5. Si nécessaire au vu du droit communal, une autorisation de stationnement de taxi ;

Ce formulaire doit être retourné, accompagné de tous les documents demandés, à l'adresse du Service de la Police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg, au moins 30 jours avant la prise d'activité.

Date et lieu :

Signature :

—